

**AVIS PUBLIC**

**ENTRÉE EN VIGUEUR – RÉOLUTION CA22 220366**

**PRENEZ AVIS** que le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation (RCA04 22003), lors de la séance ordinaire du 14 novembre 2022, la résolution suivante :

Résolution CA22 220366 autorisant la construction d'un second bâtiment et d'aires de stationnement extérieures situés au 999, rue Dupuis et au 3161, rue Joseph - Usine de filtration Atwater (lot 5 573 549 du cadastre du Québec) (dossier 1228678005)

Cette résolution n'a fait l'objet d'aucune demande de participation à un référendum, a reçu l'approbation du directeur de la Planification et de la mise en valeur du territoire du Service de l'urbanisme et de la mobilité et est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire, le tout tel qu'il appert du certificat de conformité délivré le 7 décembre 2022.

Cette résolution est entrée en vigueur le 7 décembre 2022 et est déposée au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 815, rue Bel-Air, 1<sup>er</sup> étage, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

FAIT à Montréal, le 13 décembre 2022.

Le secrétaire d'arrondissement,  
Sylvie Parent, notaire